



Le Président fédéral
N/Réf. VP 2020/014

Paris, le 12 février 2020

Objet : Préavis de grève national

Messieurs les Ministres,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique (**FA-FP**) dépose un préavis de grève
pour le Jeudi 20 février 2020 de 00 heure à 24 heures

qui concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités précédemment qui le souhaiteront, de prendre part aux rassemblements et manifestations organisés ce jour dans l'objectif d'être associés à une réelle concertation et négociation sur le projet de loi retraite.

L'examen en cours de ce projet de loi à l'Assemblée Nationale, ne lève en aucun cas nos hostilités à ce projet de loi Retraites exprimées aux travers de nos actions.

Nous sommes profondément attachés à la solidarité. Nous refusons la division entre générations et catégories professionnelles. Nous refusons de laisser les jeunes générations subir cette réforme. Pour nous, la retraite à 64 ans et plus, c'est non.

Le maintien d'un système de retraite basé sur la solidarité intergénérationnelle grâce au principe de répartition publique est l'une des lignes rouges exprimées par la **FA-FP**. La **FA-FP** encourage ce débat devant permettre la prise en compte de la diversité des missions de service public et de son organisation.

Dans le cadre de ce dialogue, la **FA-FP** demande que soit examiné :

- Le maintien de la catégorie active et son actualisation
- Des augmentations générales de salaire
- Des créations d'emplois statutaires, un plan de titularisation des contractuels.
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Monsieur Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

La participation de la **FA-FP** aux réunions organisées dans le cadre de l'agenda social témoigne de notre attachement au dialogue social.

La **FA-FP** poursuivra son implication dans tous les espaces de dialogue afin de faire entendre la voix de toutes celles et ceux qui refusent de renoncer à l'idée d'un service public fort, porté par des agentes et des agents reconnus pour la qualité de leur engagement au service de chaque citoyenne et chaque citoyen.

C'est le sens que la **FA-FP** donne à son engagement dans le mouvement du 20 février prochain, afin de confirmer son opposition à ce projet de loi.

La **FA-FP** reste disponible pour toute négociation dans le cadre du présent préavis.

Veillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



Pascal KESSLER
Président de la FA-FP